



19 novembre 2014

CONSEIL GENERAL D'ORGES

CONVOCAATION

Les membres du Conseil général sont convoqués en assemblée ordinaire le

- **Jeudi 4 décembre 2014 à 19h00 précise à la salle du Conseil**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 juin 2014
3. Assermentation des nouveaux membres
4. Communications du Président du Conseil
5. Nomination d'un(e) secrétaire remplaçant(e) (pour le Conseil général)
6. Nomination d'un(e) suppléant(e) de la Commission de gestion
7. Communications de la Municipalité
8. **Préavis N° 03/2014**
Budget pour 2015 - rapport de la Commission de gestion – débat – décision
9. Interventions individuelles et divers
10. Repas traditionnel de fin d'année

*

Le bureau du Conseil est à la recherche d'un(e) Secrétaire remplaçant(e) et d'un(e) membre suppléant(e) de la commission de gestion. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer auprès du Greffe municipal et sont d'ores et déjà vivement remerciées.

Pour une meilleure compréhension des sujets traités et afin de faciliter les débats, nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des procès-verbaux, préavis et rapports portés à l'ordre du jour. Ces documents peuvent être consultés à la salle du Conseil et sur le site internet de la commune www.orges.ch, sous-l'onglet "Administration" Conseil général et Préavis, 10 jours avant la date de convocation.

Nous rappelons la nécessité de la participation de chacun et chacune. Le conseil ne peut délibérer que si plus d'un tiers de ses membres est présent.

Toute absence lors de cette séance est à communiquer, dans les meilleurs délais, à la secrétaire, Mme Aurélia Bally (024 445 13 12 – greffe@orges.ch).

*

Petit rappel :

Toute personne résidant dans la Commune, âgée de dix-huit ans révolus, peut assister aux séances du Conseil Général et être assermentée pour y participer. Les personnes étrangères, hommes et femmes, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis 10 ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis 3 ans au moins, peuvent également être assermentées pour participer au conseil général.

Nous vous invitons cordialement à y participer, vous contribuerez ainsi à la bonne marche de notre commune

Le Président :

Henri Bon

La secrétaire :

Aurélia Bally